



Mairie de Macornay
1, place Jean-Moulin
39570 MACORNAY
Tél. : 03 84 47 00 79
Fax : 03 84 24 07 35

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL **SEANCE DU 09 NOVEMBRE 2007**

Présents : Michel FISCHER, Robert VERY, Henri GUICHARD, Alain MAUBEY, Christine CALANDRAS, Jean DALOZ, Jean-Michel GABET, Jean-Claude POMMIER

Absents excusés : Louis LUX, Agnès MICHELIN (qui donne pouvoir à Christine CALANDRAS).

Absents : Alain DUFOUR, Joëlle JOUANNIC, Dolorès SACCO, James VERNIER.

Secrétaire de séance : Alain MAUBEY.

RENOUVELLEMENT DE BAIL

Par délibération le Conseil municipal renouvelle le bail de location de terrains communaux situés lieudit « Derrière le Doublier » à la EARL « Le Savignard ».

SECURITE ROUTIERE

Le Conseil est alerté de la vitesse excessive de certains véhicules à Vaux-sous-Bornay et invite les usagers à respecter la vitesse limitée à 50 Km/h dans le hameau.

AFFOUAGE

Les personnes intéressées doivent s'inscrire en Mairie avant le 30 novembre 2007.

CIMETIERE

Le Conseil accepte le devis de l'ONF pour l'abattage et l'évacuation d'arbres situés au cimetière pour un montant de 1620 € HT.

QUESTIONS DIVERSES - AFFAIRES EN COURS

Le Conseil ne donne pas suite à la demande formulée par AIR (Association Intercommunale de Réinsertion) pour la signature d'un contrat d'accompagnement. La structure actuelle ne permet pas ce type d'engagement.

Le Conseil prend connaissance d'un courrier de la Présidente du Foyer rural (arrivé le 02/11) demandant une participation financière pour une manifestation prévue le 16/11 à l'occasion des 20 ans de la chorale. Le Conseil rappelle qu'il soutient les associations par le versement annuel d'une subvention et par l'entretien des installations. Les demandes ponctuelles doivent rester exceptionnelles et formulées suffisamment tôt pour en permettre la budgétisation. Il n'est pas donné une suite favorable à cette demande.

INFORMATIONS

Le repas de fin d'année du CCAS prévu le 02/12/2007 sera assuré par le restaurant « Le Savignard » à la salle du Foyer rural.

Des travaux de raccordement aux réseaux assurés par le SIAAL débuteront début décembre route de Geruge.

Inscriptions sur les listes électorales :

Il est rappelé que les nouveaux arrivants peuvent s'inscrire jusqu'au 31/12/2007.

Le fait d'être radié dans la commune de résidence précédente n'entraîne pas une inscription automatique.

Le Maire,

Le Secrétaire de Séance,

Michel FISCHER

Alain MAUBEY.